

Jean-Baptiste André Godin à Jean Griess-Traut, 11 décembre 1875

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (136v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean Griess-Traut, 11 décembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48706>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Griess-Traut, Jean \(1814-1882\)](#)

Lieu de destination 4, Hochstrasse, Zürich (Suisse)

Description

Résumé Godin informe Jean Griess-Traut que ce qu'il demande pour son neveu n'est pas possible : il n'y a pas au Familistère d'institution pour les étrangers.

Notes Godin répond à la lettre de Jean Griess-Traut du 2 décembre 1875 (Cnam FG 17 (3) a).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 136v sont copiées la lettre de Godin à Amédée Moret du 11 décembre 1875 et la lettre de Godin à Jean Griess-Traut du 11 décembre 1875.

Mots-clés

Information

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/02/2024

Versailles 11 6^e Jy

Versailles 11 2^e Jy

10
26

Mon cher Gérardie,

Bien vain que je le
sois... et cause avec lui,
comme cela avait été com-
mis entre nous, lorsque
je suis allé le voir avec
vous ? Où avez-vous eu
avec lui une correspondance
écrite ?

S'il en était ainsi il
faudrait m'envoyer de suite
les lettres que il vous a
adressées et la copie de
celles que vous lui auriez
écrites.

Bien à vous

Gérard 6^e

Cher Monsieur Guérin

J'ai le regret de vous dire
que ce que vous demandez
pour votre mère n'est pas
possible. Il n'y a pas au
Ministère d'Instruction pour
les étrangers.

Agnez je vous prie l'au-
raise de mes meilleurs
sentiments

Gérard